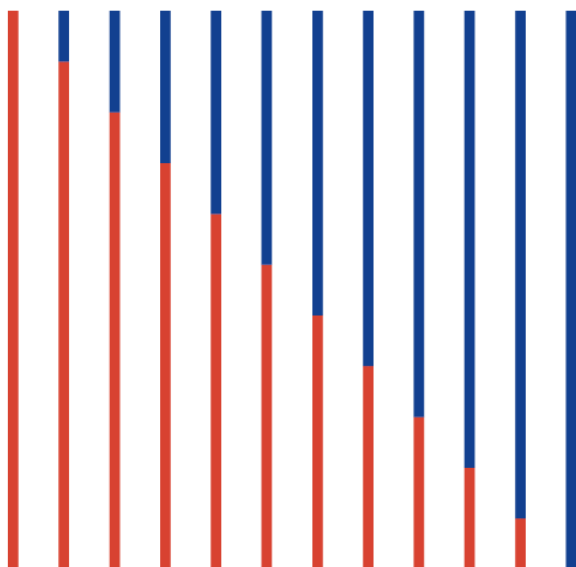




SEPTEMBRE 2025

**INDICATEURS SUR LE MARCHÉ DES
FONDS MONÉTAIRES FRANÇAIS
ENTRE LE 30 JUIN 2023 ET LE 30
JUIN 2025**

INTRODUCTION

Ce document vient actualiser, à l'appui des données des rapports réglementaires sur les fonds monétaires du 30 juin 2025, les indicateurs statistiques publiés périodiquement par l'AMF sur l'évolution du marché des fonds monétaires français. Il comprend un ensemble de graphiques illustrant les tendances du marché à travers l'évolution des métriques suivantes :

1. **encours ;**
2. **durée de vie moyenne pondérée des actifs ou WAL (Weighted Average Life) ;**
3. **maturité moyenne pondérée des actifs ou WAM (Weighted Average Maturity),** la WAM donnant une indication sur la sensibilité d'un fonds à une variation des taux d'intérêt ;
4. **coussins de liquidités quotidiens et hebdomadaires ;**
5. **performance ;**
6. **répartition de l'actif des fonds monétaires par type d'émetteurs.**

Sources

Les indicateurs graphiques retranscrits dans cette publication ont été principalement produits à partir des données extraites des rapports réglementaires transmis à l'AMF en application de l'article 37 du règlement sur les fonds monétaires (**Money market funds** regulation ou MMF¹). En complément, des informations issues de la base référentielle ROSA de l'AMF ont été intégrées afin d'enrichir l'analyse du secteur des fonds monétaires français.

Démarche de l'AMF

Les rapports trimestriels MMF étant exigibles depuis le 31 mars 2020, l'AMF dispose d'une série de rapports MMF couvrant plus de cinq ans d'historique. Cet historique constitue une base de données suffisamment profonde permettant à l'AMF de publier un ensemble d'indicateurs graphiques retraçant l'évolution du marché des fonds monétaires français. Afin d'optimiser la lisibilité des graphiques, la période de publication est circonscrite aux neuf derniers trimestres de reporting, correspondant aux dates de clôture trimestrielle, du 30 juin 2023 au 30 juin 2025.

Cette publication s'inscrit dans une démarche de transparence donnée envers le marché de la gestion d'actifs.

Remarque sur l'exactitude des données

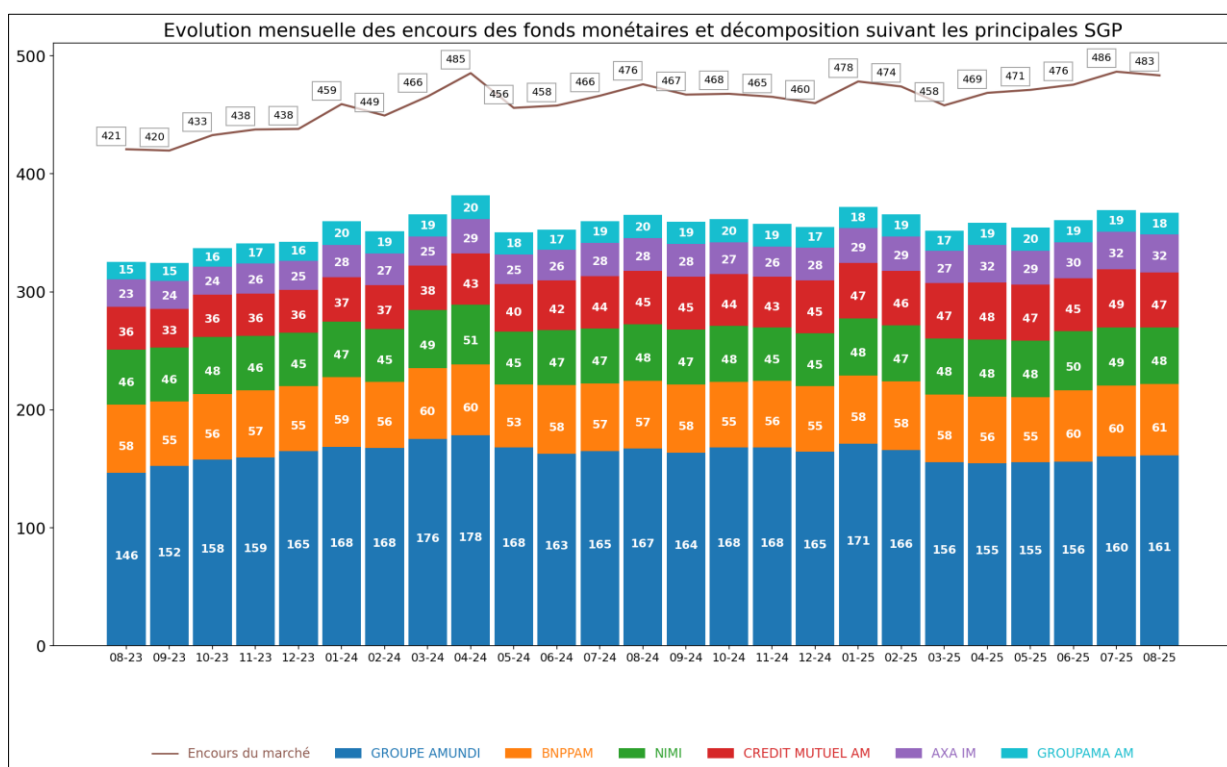
Il est précisé que les indicateurs présentés dans ce document reposent sur les données transmises par les sociétés de gestion. Par conséquent, la fiabilité des indicateurs statistiques ne peut être garantie par l'AMF.

¹ Règlement (UE) n°2017/1131 du Parlement et du Conseil du 14 juin 2017

1. EVOLUTION DES ENCOURS, FOCUS SUR LES PRINCIPAUX GERANTS ET REPARTITION PAR TYPE DE FONDS

□ Agrégation des encours et répartition suivant les principaux gérants de fonds monétaires

Le graphique ci-dessous représente l'évolution mensuelle des encours agrégés, exprimés en milliards d'euros, des fonds monétaires français et la répartition des encours suivant les principaux gérants de fonds. Pour couvrir un historique suffisamment large à pas mensuel, les données proviennent du référentiel ROSA de l'AMF.

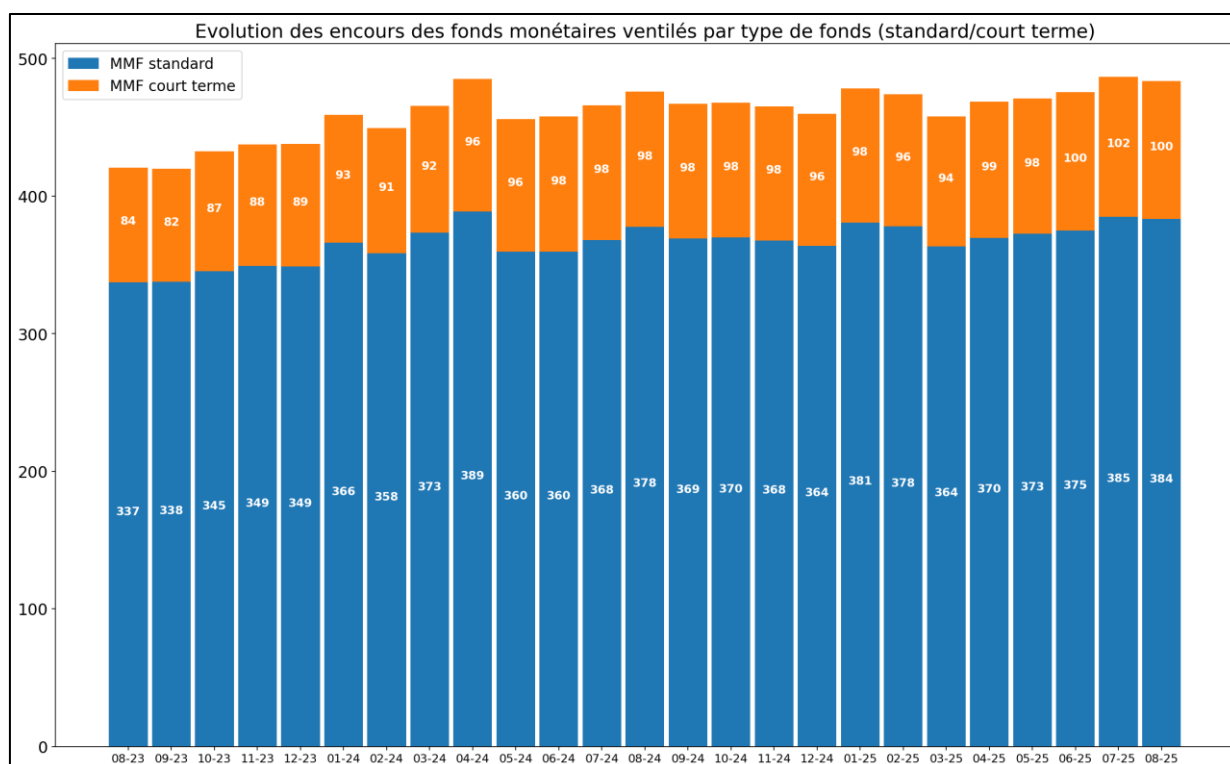


Remarque : Bien que comptabilisés dans les encours du marché monétaire, les fonds dédiés et les fonds d'épargne salariale ont été retirés de la répartition des encours suivant les principales sociétés de gestion dans la mesure où les données de ces fonds sont transmises à leurs investisseurs mais non communiquées au grand public.

□ Répartition des encours par type de fonds monétaires

Le graphique ci-après représente l'évolution mensuelle des encours, exprimés en milliards d'euros, répartis par type de fonds monétaires.

La quasi-totalité des fonds monétaires français sont des fonds dont la valorisation des actifs se fait à la valeur de marché (VNAV pour Variable Net Asset Value)². Le cadre réglementaire distingue les fonds court terme et les fonds standard, les premiers ayant des actifs plus courts que les seconds.



² En France, il y a un seul fonds à valeur liquidative à faible volatilité (LVNAV, dont les actifs à moins de 75j peuvent être valorisés au coût amorti). Ce fonds a changé de catégorie juridique en juin 2025, passant de VNAV court terme à LVNAV. En revanche, il n'existe aucun fonds à valeur liquidative constante de dette publique (CNAV) ; les fonds de type LVNAV et CNAV sont le plus souvent domiciliés au Luxembourg ou en Irlande.

2. EVOLUTION DE LA WEIGHTED AVERAGE LIFE (WAL)

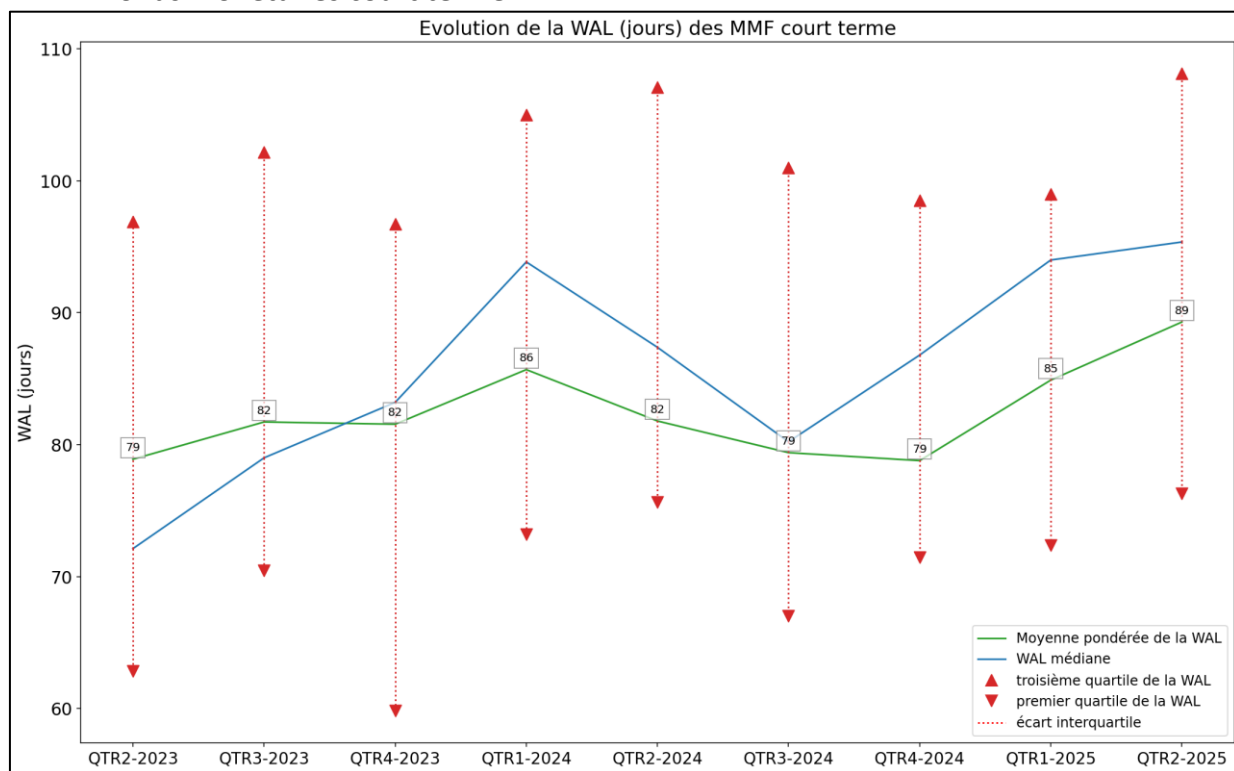
La *Weighted Average Life* (WAL) d'un fonds monétaire correspond à la maturité moyenne pondérée des actifs constitutifs du fonds. Elle donne une indication sur les échéances des actifs en portefeuille et des risques de crédit associés.

Les deux graphiques ci-après représentent l'évolution trimestrielle de la WAL, exprimée en jours, des fonds monétaires. En raison de leur différence structurelle, les graphiques dissocient les MMF court terme (dont la WAL doit être inférieure à 120 jours) des MMF standard (dont la WAL doit être inférieure à 12 mois).

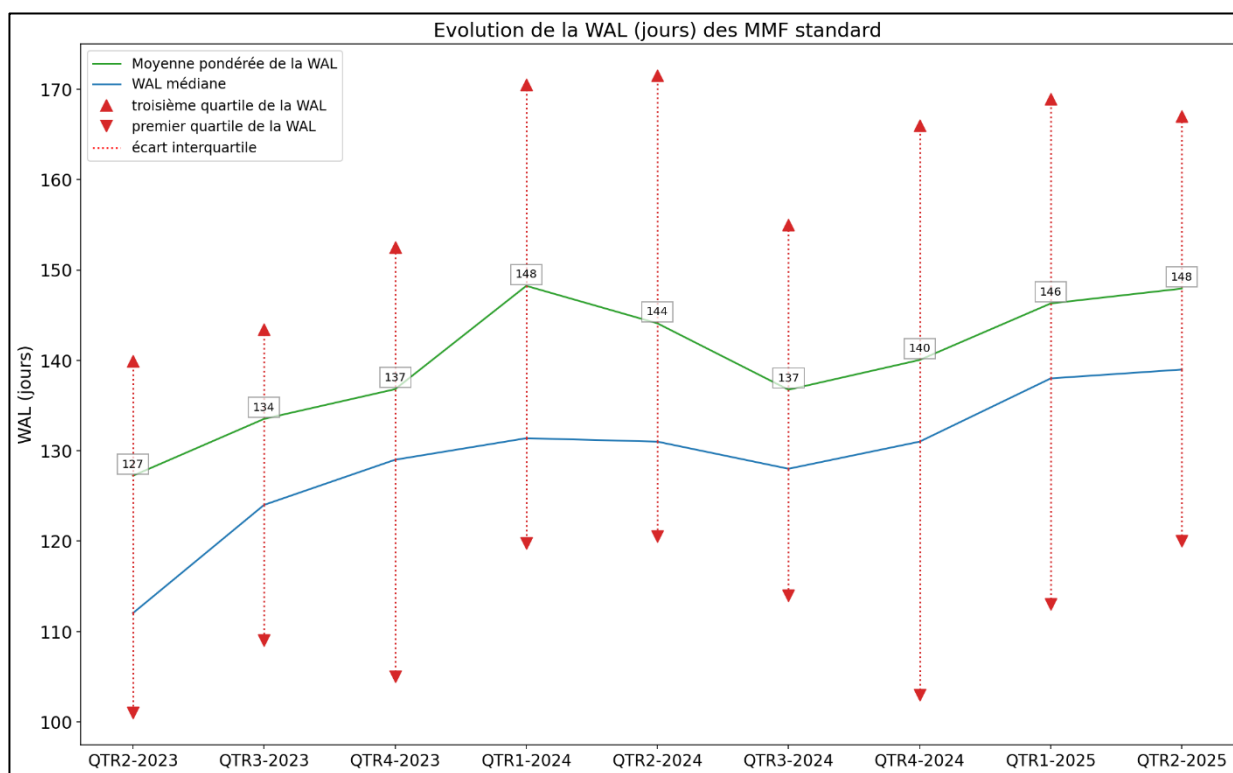
De plus, pour chacun des graphiques, des composantes synthétiques de la distribution des montants de WAL ont été représentées à chaque trimestre :

- médiane de la distribution ;
- premier et troisième quartiles afin d'apprécier la dispersion de la WAL ;
- moyenne des montants de WAL pondérés par l'actif net des fonds afin de visualiser la moyenne du marché monétaire.

□ Fonds monétaires court terme



□ Fonds monétaires standard



3. EVOLUTION DE LA WEIGHTED AVERAGE MATURITY (WAM)

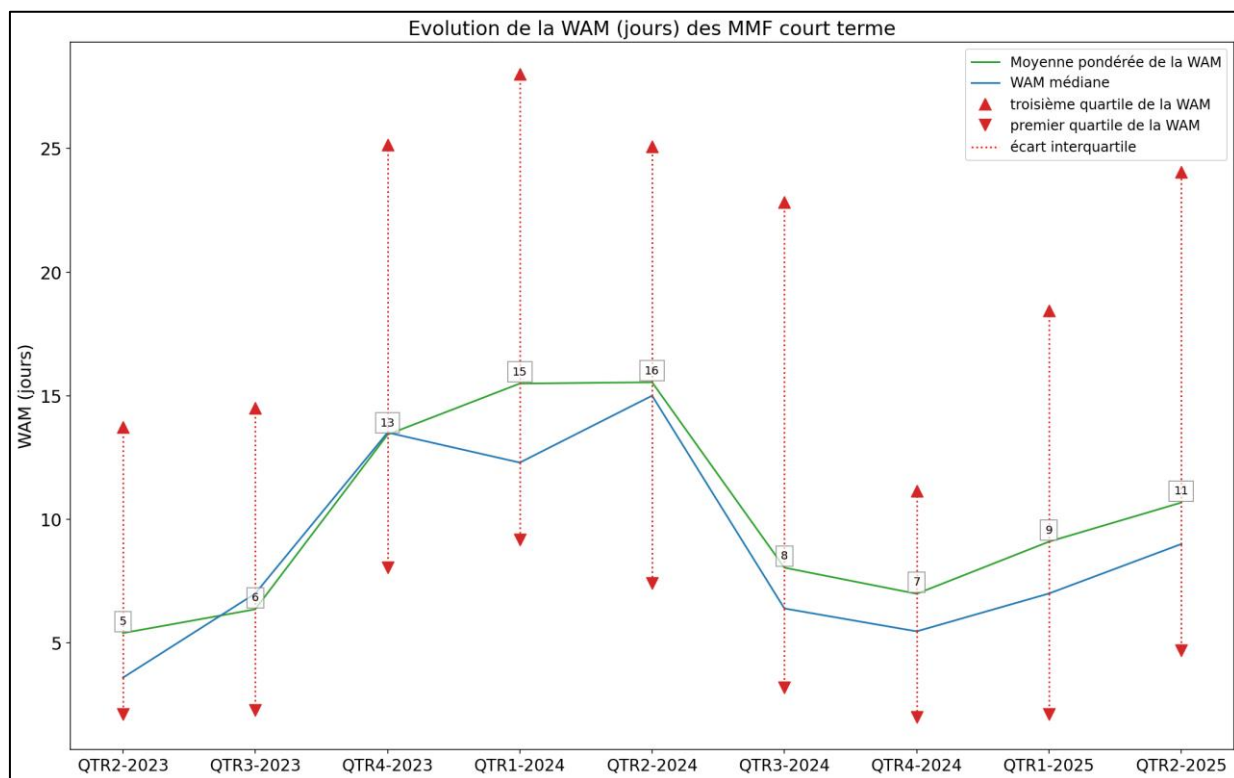
La *Weighted Average Maturity* (WAM) d'un fonds monétaire correspond à l'horizon moyen sur lequel le fonds est exposé à un risque de variation des taux d'intérêts. Il s'agit d'une mesure de la sensibilité au risque des taux d'un fonds monétaire.

Les deux graphiques ci-après représentent l'évolution trimestrielle de la WAM, exprimée en jours, des fonds monétaires. En raison de leur différence structurelle, les graphiques dissocient les MMF court terme (dont la WAM doit être inférieure à 60 jours) des MMF standard (dont la WAM doit être inférieure à 6 mois).

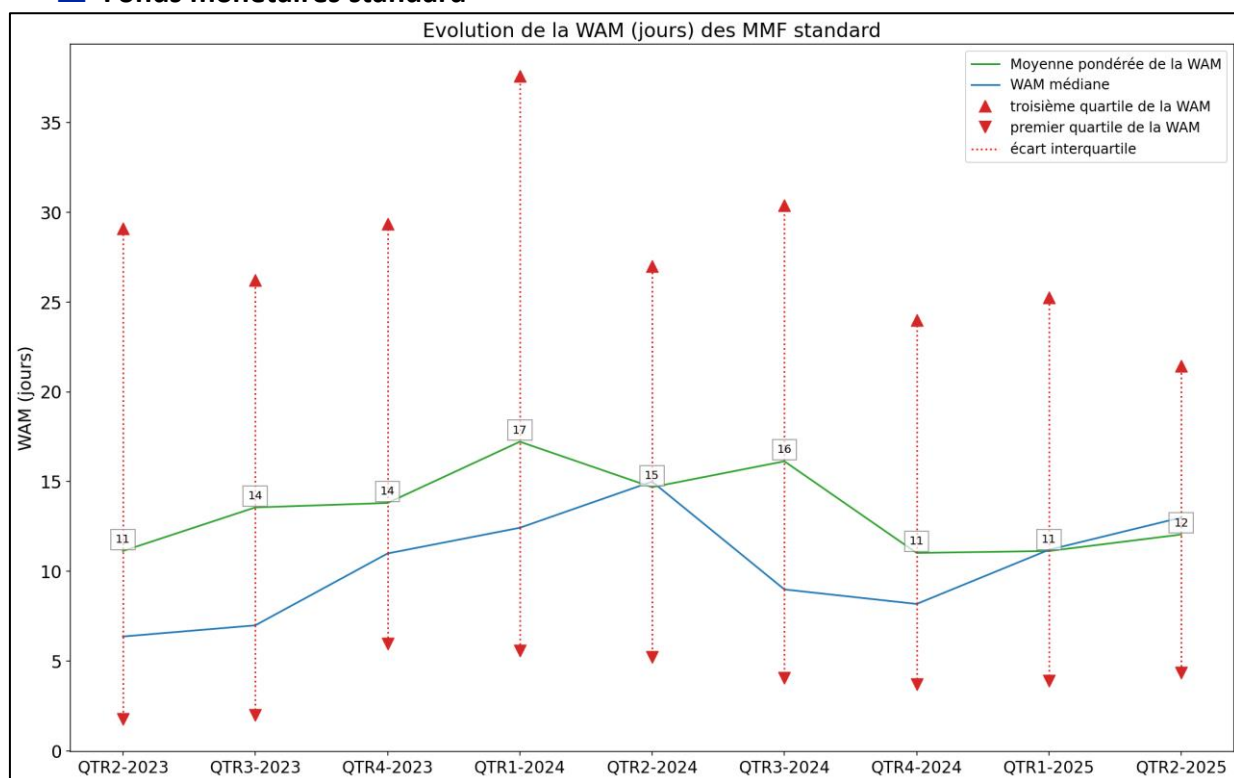
De plus, pour chacun des graphiques, des composantes synthétiques de la distribution des montants de WAM ont été représentées à chaque trimestre :

- médiane de la distribution ;
- premier et troisième quartiles afin d'apprécier la dispersion de la WAM ;
- moyenne des montants de WAM pondérés par l'actif net des fonds afin de visualiser la moyenne du marché monétaire.

□ Fonds monétaires court terme



□ Fonds monétaires standard



4. EVOLUTION DES COUSSINS DE LIQUIDITES REGLEMENTAIRES

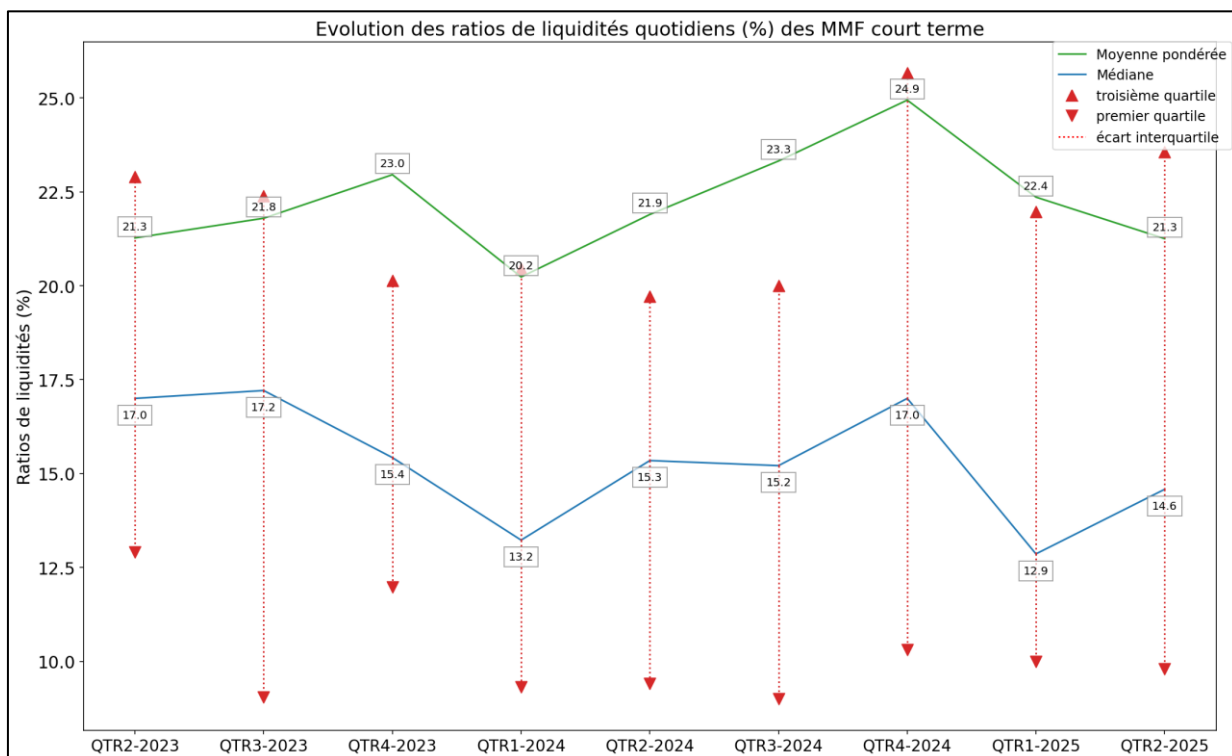
Les gérants de fonds monétaires renseignent dans leurs rapports MMF les coussins de liquidités réglementaires quotidiens et hebdomadaires déterminés conformément aux articles 24 et 25 du [règlement MMF](#). Ces coussins de liquidités font l'objet de minima réglementaires à hauteur de 7,5% pour les coussins quotidiens et de 15% pour les coussins hebdomadaires. Les graphiques ci-après représentent l'évolution des coussins de liquidités quotidiens et hebdomadaires. En raison de leur différence structurelle, les graphiques dissocient les MMF court terme des MMF standard même si tous deux doivent respecter les mêmes minima.

De plus, pour chacun des graphiques, des composantes synthétiques de la distribution des coussins de liquidités ont été représentées à chaque trimestre :

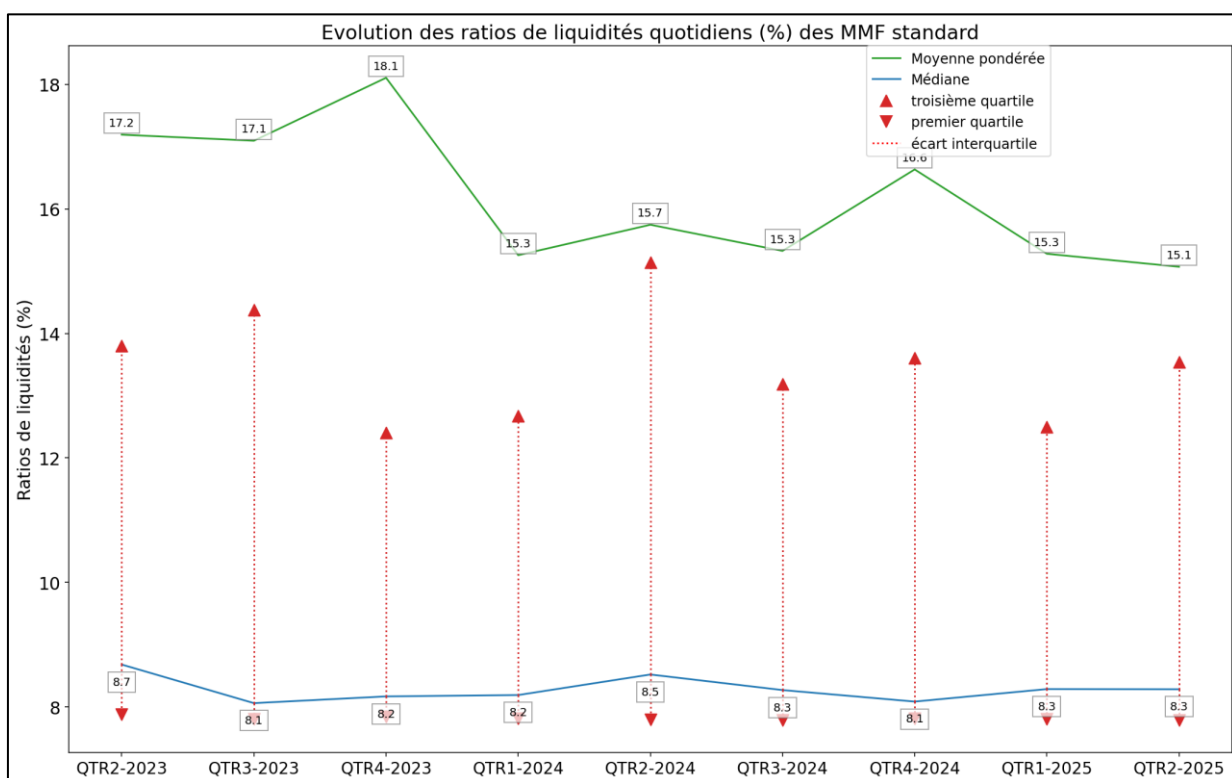
- médiane de la distribution ;
- premier et troisième quartiles afin d'apprécier la dispersion des coussins ;
- moyenne des coussins de liquidités pondérés par l'actif net des fonds afin de visualiser la moyenne du marché monétaire.

■ Coussins de liquidités quotidiens

Fonds monétaires court terme

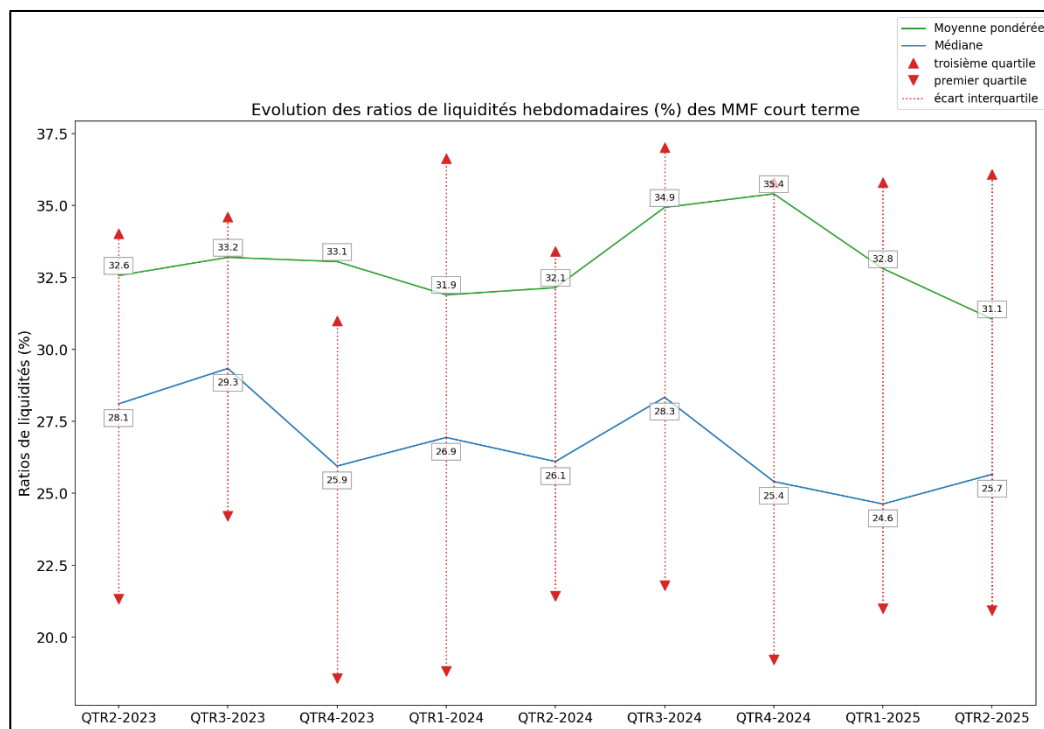


Fonds monétaires standard

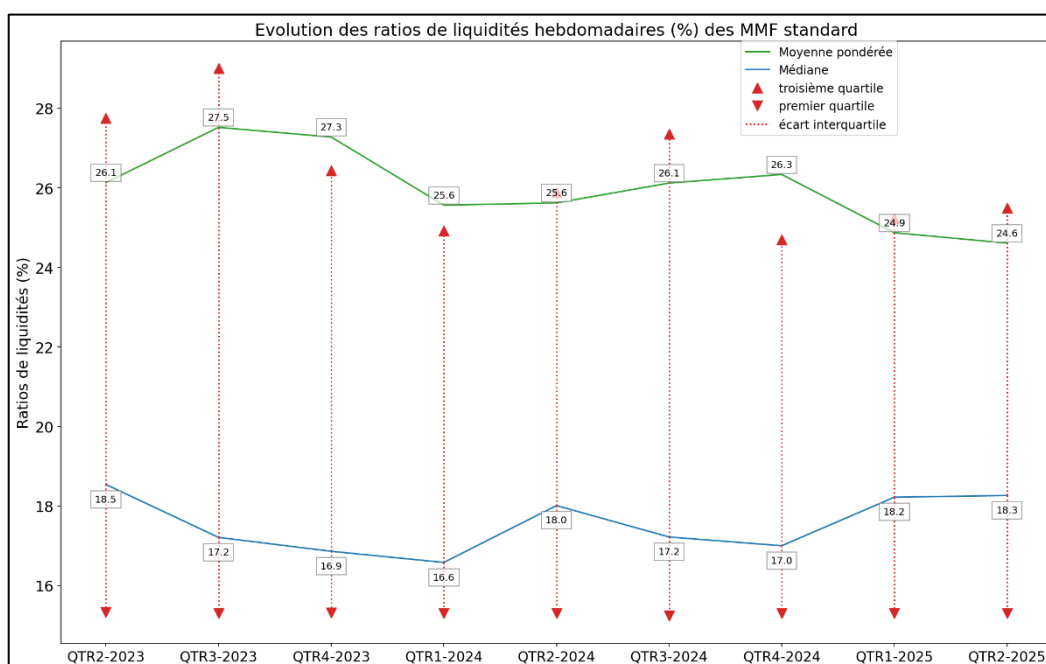


□ Coussins de liquidités hebdomadaires

➤ Fonds monétaires court terme



➤ Fonds monétaires standard



5. EVOLUTION DE LA PERFORMANCE

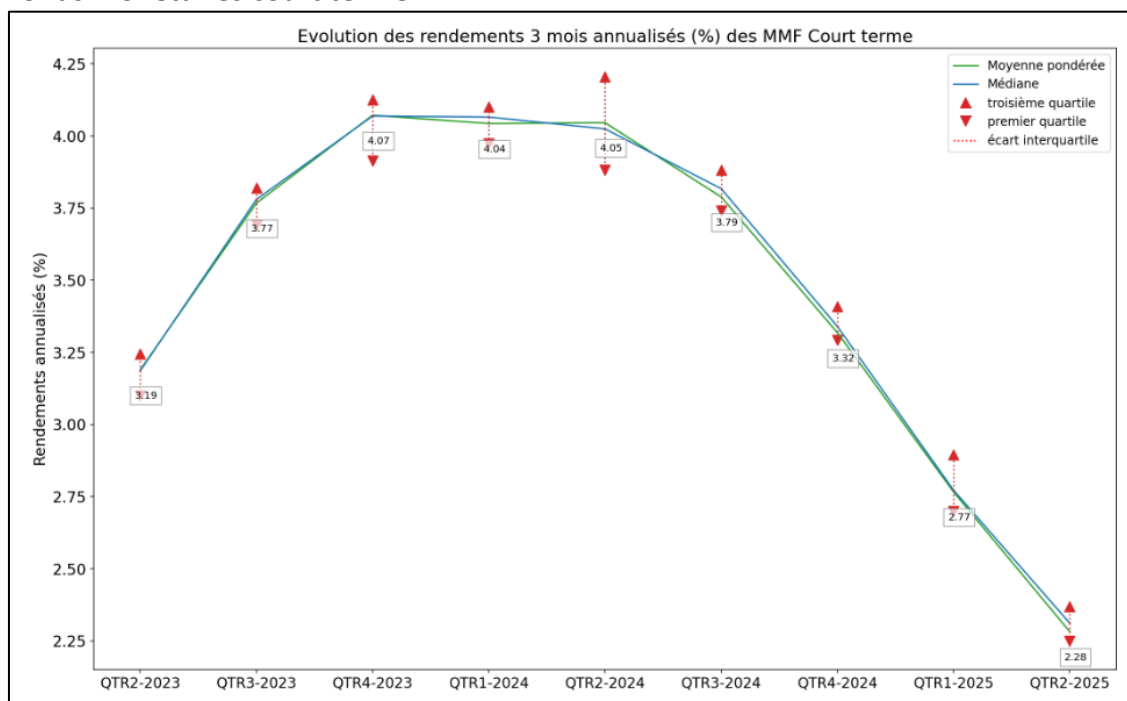
Les gérants de fonds monétaires transmettent à l'AMF dans leurs rapports MMF les rendements nets de frais de gestion de leurs fonds sur plusieurs horizons (1 mois, 3 mois, 1 an, deux ans, etc.).

Les deux graphiques ci-après représentent la trajectoire des rendements 3 mois des fonds monétaires. En raison de leur différence structurelle, les graphiques dissocient les MMF court terme des MMF standard, les fonds court terme ayant des actifs dont la WAL et la WAM sont plus courtes que les fonds standard.

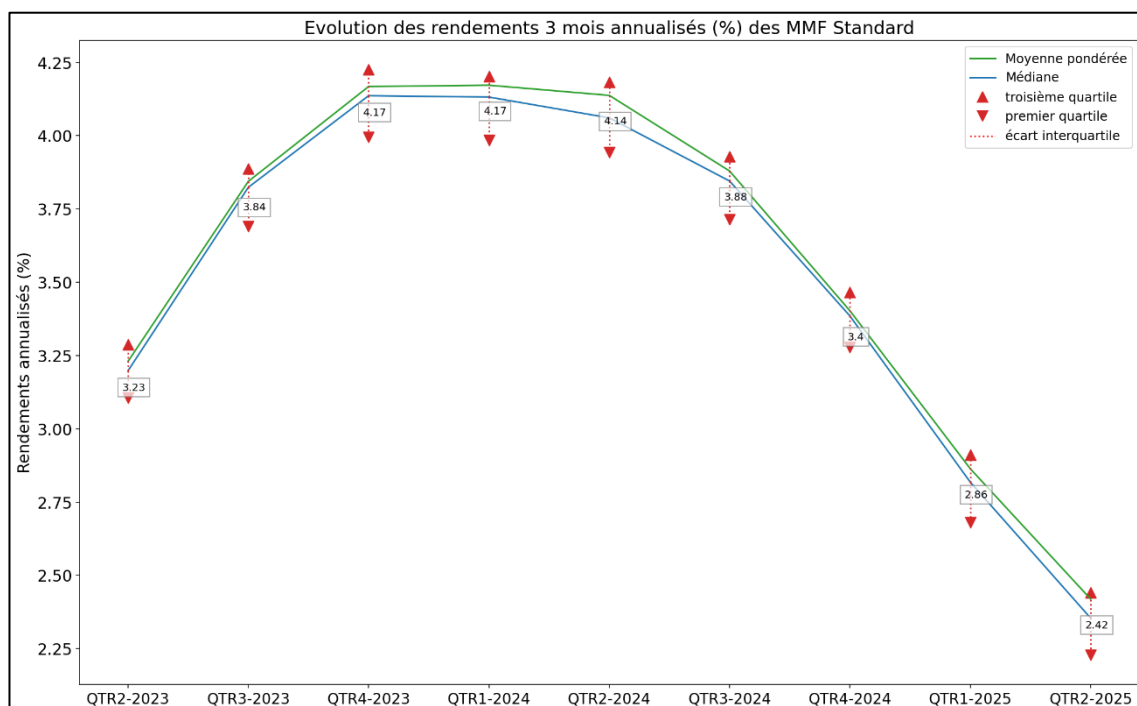
De plus, pour chacun des graphiques, des composantes synthétiques de la distribution des rendements ont été représentées à chaque trimestre :

- médiane de la distribution ;
- premier et troisième quartiles afin d'apprécier la dispersion des rendements ;
- moyenne des rendements pondérés par l'actif net des fonds afin de visualiser la moyenne du marché monétaire.

□ Fonds monétaires court terme



□ Fonds monétaires standard



6. EVOLUTION DE LA REPARTITION DE L'ACTIF DES FONDS MONETAIRES

Les gérants transmettent dans leurs rapports réglementaires MMF la composition détaillée des portefeuilles avec, en particulier, les caractéristiques des titres comprenant la classification sectorielle

de l'émetteur sous-jacent et la valeur des instruments. L'agrégation de la valeur des instruments ventilée selon les différentes classifications d'émetteurs permet de déterminer la répartition en milliards d'euros de la composition des fonds monétaires par type d'émetteurs :

- émetteur financier ;
- émetteur non financier ;
- émetteur souverain.

Pour les instruments autres que les titres du marché monétaire, les encours des parts de fonds monétaires, des liquidités, des opérations de Repos et des instruments dérivés ont été superposés. Les fonds nourriciers ont été retirés de cette vue consolidée pour restreindre la taille de la catégorie « Parts de MMF ».

